

A LA UNE : L'été à Murles !

FOCUS (p6) : les écoles et
la politique scolaire



EDITO



Murloises, Murlois,

La saison d'été est une période propice au partage, au plaisir d'être ensemble et de passer tout simplement du bon temps. La commune et les associations vous proposent des occasions pour manger, partager un verre autour de spectacles

mais aussi prochainement de participer au trail des étoiles filantes et à ses activités annexes.

Comme chaque année, la sécheresse et les feux de forêts rythment hélas l'actualité et confirment s'il en est encore nécessaire, le dérèglement climatique qui nous concerne tous.

Deux départs de feu sur notre commune ont nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers et des forestiers-sapeurs; fort heureusement sans conséquences sur notre garrigue.

Pour préserver notre forêt, avec sa faune et sa flore qui recouvre les 2400 hectares de notre territoire communal, nous travaillons avec les mairies voisines et la préfecture pour réglementer l'accès à notre massif dans les périodes où le risque de feu est le plus élevé.

Cela a été fait cette année pour le Pic St-Loup, la Gardiole et le Caroux dont l'accès est fermé au public.

L'ensemble des membres du conseil municipal, les employés communaux et moi-même vous souhaitons de passer un bel été avec un esprit joyeux et festif, toujours dans le respect des voisins.

Très respectueusement, Eric RIGUET

VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



Le marché et les animations offertes par le Café Epicé de Murles



Kerguilhom



FaçonFaçon



LA PAUSE MURLOISE

Tous les mercredis, sur la terrasse de la Pause murloise, agrandie pour pouvoir vous accueillir nombreux, la maraîchère, Maryline propose des fruits, des légumes de sa production et de la région et la charcutière, Flo des Cochonnailles de Maguelone propose de la viande de porc, de la charcuterie artisanale, des œufs, etc.

Le Café épicerie de Murles vous ouvre également la Pause Murloise pour vous restaurer et offrir plusieurs concerts tout au long de l'été !



Que Mas



Poplité

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022

ont été votés :

- Congés et absences exceptionnelles accordés au personnel communal
- Convention Hérault Energie
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- Recrutement de 2 gardes champêtres par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- Droit à la formation des élus

LES ACTIONS DES ÉLUS



- Le 24 Mai : Conseil communautaire
- Le 30 Mai : Commission jeunesse et sports CCGPSL
- Le 14 Juin : Bureau communautaire
- Le 15 Juin : Réunion avec Hérault Energie pour l'aménagement du chemin de l'élagueur
- Le 16 Juin : Commission Eau et Assainissement
- Le 23 Juin : Commission Mutualisation et aide aux communes (CCGPSL)
- Le 28 Juin : Conseil communautaire

CONSOMMATION DE L'EAU AU QUOTIDIEN

En conséquence du niveau de la sécheresse très important et des fortes chaleurs un arrêté préfectoral restreint l'utilisation de l'eau :

- le remplissage des piscines, le lavage des terrasses, des voiries, des trottoirs et des véhicules (hors station de lavage) ne sont plus autorisés.
- l'arrosage des pelouses et des jardins d'ornement ne sont plus autorisés également
- L'usage de l'eau potable aux heures de fortes consommations est interdit (7h à 8h, 11h à 13h et 18h à 20h).

JÉRÔME OLLIVIER

Electricité générale

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

**6 chemin des palombes
34980 Murles**

ste.opeclec@gmail.com

07 71 64 14 27

SARL AU CAPITAL DE 5000 € - SIRET N° 822 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER



INAUGURATION DU DÉBUT DES TRAVAUX DU ST JEAN

Le 12 juillet, la société Nexity a souhaité inaugurer l'ouverture du chantier du nouveau lotissement « Le St Jean » situé sur une parcelle privée.

Cela a été l'occasion de présenter le nouveau lotissement aux futurs propriétaires et aux murlois désireux de voir sur place le tracé des futures voiries et les espaces publics souhaités par la commune.



CESML
Votre service public électrique de proximité

AGENCE DE GRABELS
04 67 66 67 66

clientèle@cesml.fr

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

www.cesml.com

INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DE L'AMPHITHÉÂTRE

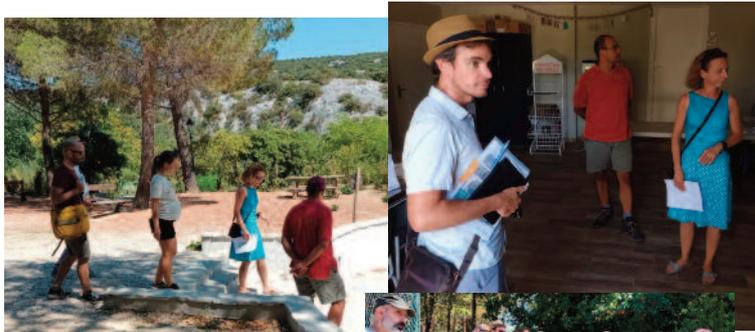
Le 2 Juillet, l'ouverture de la fête de Murles a été l'occasion d'inaugurer la rénovation de l'amphithéâtre de Murles en présence des représentants du CD 34, qui a financé les travaux à hauteur de 70 %, des maires et des élus des communes voisines, et des deux entreprises locales qui avaient été choisies pour effectuer les travaux de rénovation. Merci à l'entreprise Norberto Garry pour la maçonnerie, et à OPELEC pour l'électricité. Cet amphi avait été construit dans les années 1985-1986 et avait un grand besoin de remise à neuf ! Rénovation des gradins, rénovation de la scène et installation de projecteurs dans l'enceinte de l'amphi et à l'arrière des gradins.



VISITE DU JURY VILLAGES FLEURIS



Dans le cadre de la campagne régionale du Label « Villes et Villages Fleuris » déployée par le Comité Régional du Tourisme et des loisirs d'Occitanie, le jury régional est venu visiter Murles le mardi 19 juillet. Nous attendons leur retour et recommandations !



FESTIVAL MURLES'ADOS



Le 14 mai, c'est dans une ambiance survoltée et devant un large public connaisseur et fidèle que s'est déroulé pour la troisième fois le Festival jeunes de la FNCTA « Murles'ados » regroupant 3 troupes et 30 jeunes comédiens !

Tout d'abord c'est la Compagnie du TAUST de Montpellier qui a gravi le plateau pour présenter une comédie musicale sur des airs du groupe ABBA « Mamma Mia ». Puis Molière fit son apparition à travers un « Bourgeois gentilhomme » revisité par la troupe de Vailhauquès LA MISE EN BOUTEILLE. Pour terminer, c'est OPUS CORPUS de Clapiers qui nous a amusé et enchanté par un délire d'improvisations choisies en partie par le public. Le titre de ce spectacle « Un jour je suis né, depuis j'improvise » est largement fondé. C'est avec le verre de l'amitié que nous avons clos ce beau Festival 2022 qui présage une édition 2023 grandiose et espérons ... sur 2 jours. Nous remercions chaleureusement la Municipalité de Murles pour son soutien et aide à l'existence de cette manifestation.



Pour la FNCTA34 / Jacky et Patricia



CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

Quand le swing et les voix résonnent dans la salle Coquin de Murles !

Cette année encore, l'école de musique intercommunale « la Triade » a terminé la saison 2021-2022 par son concert annuel le 25 juin à Murles. Elle a ainsi mis en lumière la grande diversité des instruments enseignés dans cette école et surtout la virtuosité des élèves Murlois, Combailaulencs et Vailhauquois. Au programme : présentation des talents individuels à l'accordéon, la trompette, la flûte, le saxophone, la guitare, mais aussi au piano, à la batterie, la harpe, au violon et au chant. Et de très beaux morceaux de groupe mélangeant chants et instruments variés. Et pour aller plus loin encore dans la créativité et le partage, l'école de musique s'est associée cette année à l'école primaire de Combailaux pour présenter, un conte musical intitulé « Le bal des melons », écrit et composé par le musicien Stéphane Campeau. BRAVO à tous les participants, petits et grands ! Un grand merci également à la Mairie de Murles pour la mise à disposition de la salle Coquin ainsi que l'accueil et l'aide de M. Robert ALATI. Rendez-vous en Juin 2023 pour un nouveau spectacle, en septembre pour la journée des associations et d'ici là sur le site internet de l'école : <http://ecolelatriade.fr>



CONCERT LULA HELDT

Chanteuse poétique et déjantée. Lula Heldt nous plonge dans son "bain de lunes" où les piranhas côtoient de petites bulles de savon remplies d'âmes et de chair et où les masques tombent emportés par l'orage. Son écriture très imagée et riche en métaphore raconte ses états comme d'autres décrivent des archétypes.



REPAS CHAMPÊTRE

Les gigots "Bitume" qui ont été proposés, pour le repas champêtre d'Expressions murloises, par Damien et Catherine Jacquet ont été très appréciés de l'ensemble des participants lesquels n'ont pas manqué de les féliciter.

Nous avons eu le plaisir d'avoir à notre table d'anciens murlois Madeleine et Jean Bouju.

Nous renouvellerons ce moment convivial l'an prochain.

L'Equipe d'Expressions murloises.



FÊTE DE MURLES

Cette année, après 2 ans d'arrêt pour cause de COVID, l'Amicale murloise et le comité des fêtes avaient décidé d'offrir aux murlois une journée de fête.

Le 2 Juillet a été bien remplie : jeux pour enfants, poneys, pétanque, tombola, et la restauration assurée par une équipe spécialisée dans la cuisson des frites, des saucisses, merguez, etc...sans oublier la buvette tenue de mains de maître par l'équipe de l'Amicale murloise !

Après l'apéritif offert avec la municipalité, le concours de pétanque a connu un vif succès, pas moins de 40 équipes, et c'est une équipe murloise qui a remporté la finale. Bravo.

A 19h l'Amicale murloise offrait la brasucade et toute la soirée le snack a permis à chacun de se restaurer au son de la musique. Tout le monde a pu danser jusqu'au bout de la nuit et passer une soirée des plus agréables.



AGENDA

CONCERT OLIVIER L'HÔTE

OFFERT PAR LE CAFÉ ÉPICÉ DE MURLES

MERCREDI 10 AOUT - 18H30 - PAUSE MURLOISE

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES

ORGANISÉ PAR MURLES AVENTURES

VENDREDI 12 AOUT À PARTIR DE 21H



CONCERT MARIE ARMANDE

OFFERT PAR LE CAFÉ ÉPICÉ DE MURLES

MERCREDI 24 AOUT - 18H30 - PAUSE MURLOISE

FORUM DES ASSOCIATIONS

ESPLANADE DE MURLES

SAMEDI 3 SEPTEMBRE À PARTIR DE 15H30



CONCERT - VIVA IVO

VENDREDI 16 SEPTEMBRE - SALLE COQUIN - 20H30

UNE PLONGÉE DANS LE RÉPERTOIRE D'YVES MONTAND ET UN RENDEZ-VOUS AVEC LES PLUS BELLES PAGES DE LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE POÉTIQUE.

VIDE GRENIER

ORGANISÉE PAR EXPRESSIONS MURLOISES

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

ESPLANADE DE MURLES - 7H À 14H30



THÉÂTRE - COUTURIÈRE DE MURLES

SAMEDI 24 SEPTEMBRE - SALLE COQUIN - 20H30

THÉÂTRE - COUTURIÈRE DE MURLES

22 OCTOBRE - SALLE COQUIN - 20H30

Le Fougasset

JOURNÉE ADOS DIMANCHE 22 MAI

Une belle découverte du tennis ballon pleine de partage et de bonne humeur le dimanche 22 mai !



FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22

BILAN ECOLES ET RENTRÉE 2022 / 2023 REGARDS SUR LES QUESTIONS SCOLAIRES



La commune de Murles n'a pas d'école. La plupart des enfants de Murles se rend aux écoles de Vailhauquès pour suivre leur scolarité maternelle et élémentaire.

• Il y a eu 10 enfants de Murles scolarisés en maternelle ; L'effectif total excèdera les 120 élèves à la rentrée. Une cinquième classe a été ouverte à l'école maternelle en raison de l'effectif croissant d'élèves accueillis.

• Il y a eu 13 enfants de Murles scolarisés en élémentaire.

Les écoles maternelle et élémentaire sont le lieu de très nombreux projets pédagogiques que nous ne détaillons pas ici. Une vie scolaire très vivante et dynamique caractérise les deux établissements. Un travail mené avec l'association « pic-assiette » autour de l'éducation à l'alimentation durable. Il s'agit de valoriser une alimentation en lien avec l'environnement, la santé et le territoire, telle une chaîne qui va de la terre à notre assiette. C'est l'agence de l'environnement qui a créé cet outil d'intervention auprès des élèves.

Les travaux prévus à l'école élémentaire, qui devaient être menés au cours de l'année scolaire 2022/2023, sont reportés au motif de l'augmentation du prix des matières premières. Il faudra en conséquence attendre une année supplémentaire pour disposer de salles rénovées. De fait, l'accès à l'école ne sera pas modifié, pas d'avantage que la question du transport des élèves et leur arrivée sur place.

Cantine : La convention avec l'ESAT (établissement d'aide par le travail) se termine en août 2022. Les consultations se sont engagées depuis février. Un cahier des charges précis est fixé pour les prochaines années. Nous attendons de savoir quel prestataire sera retenu.

Le projet d'orientation des élèves après l'école élémentaire doit être de nouveau mis en perspective, car la question de savoir où seront orientés les élèves n'est pour l'instant pas résolue. Parents d'élèves, vous avez été mobilisés ces derniers mois sur ces questions par le biais des associations de parents d'élèves entre autres.

La réglementation oblige à respecter une « carte scolaire » qui est décidée par l'autorité administrative, carte dont les élus de Murles ignorent le devenir. La carte scolaire permet l'affectation d'un élève dans un collège ou un lycée général ou technologique correspondant à son lieu de résidence. Toutefois, chaque famille a la possibilité de formuler une demande de dérogation afin que son enfant soit scolarisé dans un établissement de son choix.

Un temps de travail a été demandé à l'inspection académique, pour l'instant sans réponse. Nous allons nous attacher à reprendre cette question dès la rentrée de septembre afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour savoir quels choix s'offrent aux Murlois et être en capacité de vous les présenter.

Si vous avez des questions sur le plan scolaire, faites-les suivre à la mairie qui répondra aussi vite que possible. Bonnes vacances à toutes et tous

MÉDIATHÈQUE DE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

**DANS LE CADRE DES 20 ANS DE LA MÉDIA-RUCHE,
SAMEDI 11 JUIN FRANÇOISE CADÈNE A ANIMÉ UN ATELIER D'ÉCRITURE**

Grâce à des petits ateliers, les participantes ont pu développer leur imagination et leur sens de l'écriture.



REPAS DES BÉNÉVOLES

Samedi 25 juin, les bénévoles de la médiathèque ont été conviées au traditionnel petit déjeuner annuel. A cette occasion, un bilan a été fait par les représentants des trois communes desservies par la Média-Ruche et des bons d'achat à la Librairie L'Ourse bleue ont été offerts à l'équipe.

Un grand merci pour l'implication de toutes ces personnes, sans lesquelles notre belle médiathèque, depuis 20 ans, ne pourrait pas vous proposer autant de choses.

FERMETURE ANNUELLE du : 25 JUILLET AU 15 AOÛT 2022

Renseignements au 04 67 67 03 93 / mediatheque.combailaux@wanadoo.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES

TERRITOIRE DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Le territoire du Grand Pic Saint-Loup se prête particulièrement bien à des activités sportives et de pleine nature.

Le territoire recèle de nombreux sites :

2 sites de vol libre, 13 sentiers de randonnée pédestre, 1 GR® de Pays Tours dans le Grand Pic Saint-Loup (2017), 1 piscine intérieure-externe, 4 sites d'escalade conventionnés par la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), 1 embarcadère public pour les sports en eau vive, des grottes pour la spéléologie, un parc accrobranche, des rivières pour la pêche, du sport équestre, du VTT, du trail, du golf...

De plus, chaque année, la Communauté de communes organise le Challenge du Pic Saint-Loup, basé sur différentes courses pédestres organisées sur le territoire. Le Trail des Etoiles filantes à Murles en fait partie.

INFO ADMINISTRATIVES

TRANSPORT SCOLAIRE

Inscription ou réinscription sur le site : www.herault-transport.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

ETAT CIVIL



NAISSANCE

le 08 juin 2022
Jules Viguier à Montpellier



MARIAGE

le 01 Aout 2022
M. Battaglia Anthony et
Guillet Alexandrine



Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@gmail.com
Mairie de Murles - Facebook

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu :
Contactez le secrétariat; en laissant vos coordonnées, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.

RAPPEL SUR LE DÉBROUSSAILLEMENT DANS L'HÉRAULT

Dans le département de l'Hérault, le débroussaillage est non seulement un devoir mais une obligation.

Depuis l'arrêté du 11 mars 2013, les 343 communes de l'Hérault ont été classées entièrement ou en partie, par rapport au risque global d'incendie de forêt : 3 risques

- Risque global fort (183 communes)
- Risque global moyen (81 communes)
- Risque global faible ou nul (103 communes)

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) concernent uniquement les propriétés situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations forestières ou reboisements, et à moins de 200 m de celles-ci appelées «zones exposées».

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'arrêté n°DDTM34-2013-2013-03-02999 du 11 mars 2013 relatif à la prévention des incendies de forêts «débroussaillage et maintien en état débroussaillé» sur le site :

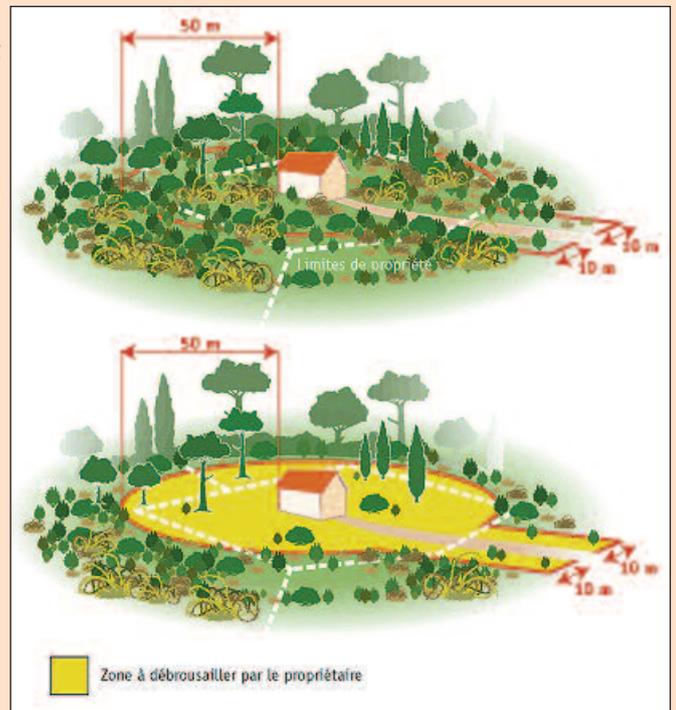
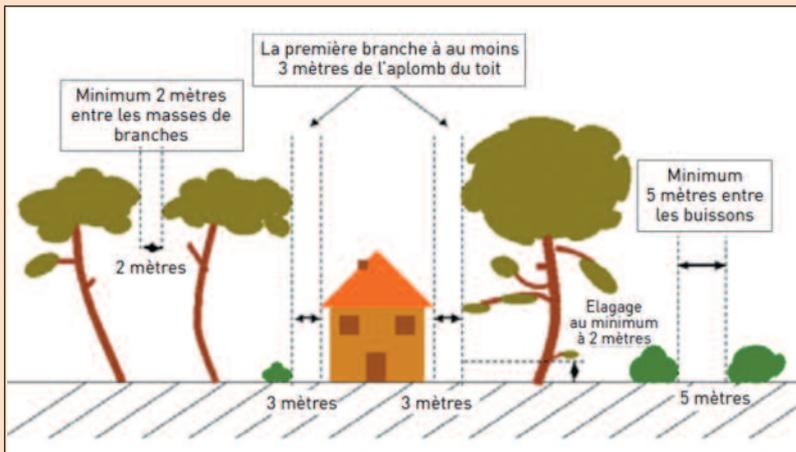
<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Defense-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillage>

Nouveau : un film présentant les objectifs et l'intérêt du débroussaillage est en ligne sur internet :

Visionnage direct : <https://youtu.be/7988uMqrtmE>

Téléchargement : <https://goo.gl/vyjitK>

Un dépliant «le débroussaillage dans le département de l'Hérault» est également disponible en mairie



RAPPEL SUR L'ÉLIMINATION DES VÉGÉTAUX

La préfecture de l'Hérault interdit sur l'ensemble de son territoire l'incinération et le brûlage des végétaux toute l'année pour des raisons sanitaires et de qualité de l'air (article 84 du règlement sanitaire départemental) ; il existe toutefois une exception, sous certaines conditions, pour les agriculteurs dans le cadre de leur activité.

Par conséquent, pour l'élimination des déchets verts issus des jardins, les murlois, non agriculteurs, ont plusieurs possibilités :

- le paillage avec broyage (branchages, gazon)
- le compostage individuel (à privilégier)
- la collecte à la déchèterie de Vailhauquès ou Combaillaux

Horaires d'ouvertures : vendredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h - dimanche : 9h à 12h

Afin de faciliter ces éliminations, la commune met à votre disposition une benne à végétaux, plan de la Treille en avril et en octobre.

Ce nouveau service communal permettra aussi une application plus simple du règlement sanitaire de la Préfecture de l'Hérault.